



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



© Photo de couverture : Académie de La Réunion

**Reprise des classes après les
vacances de l'été austral
Mardi 21 janvier 2025**





Sommaire

Les chiffres clés de l'académie de La Réunion

p. 04

PARTIE 1

La préparation de la rentrée 2025 p. 06

- 1** La démographie scolaire poursuit sa baisse p. 07
- 2** Les moyens pour la rentrée 2025 dans l'académie p. 08

PARTIE 2

Des élèves qui réussissent p. 09

- 3** Les évaluations à mi-parcours au CP p. 10
- 4** Deux semaines de stage en juin pour les élèves de seconde p. 11
- 5** Le nouveau parcours différencié en terminale professionnelle p. 13
- 6** Accompagner les projets d'orientation et encourager p. 14
- 7** Parcoursup pour accéder à l'enseignement supérieur p. 15
- 8** Favoriser l'engagement des jeunes p. 16
- 9** Vie associative et Jeunesse p. 17
- 10** L'éducation artistique, scientifique et culturelle pour tous les élèves p. 18
- 11** Se mobiliser pour la transition écologique p. 20
- 12** Encourager l'activité physique et sportive à l'école p. 21
- 13** Favoriser la santé et le bien-être de chaque enfant p. 22

Annexe

p. 24

Quelques temps forts du second semestre

p. 25

Les chiffres clés de l'académie

LES ÉLÈVES

217 666

écoliers, collégiens et lycéens en 2024-2025 dans l'académie (public + privé sous contrat) soit :

113 135

élèves du 1^{er} degré

99 268

élèves du 2^d degré



41 343 en maternelle

70 322 en élémentaire

1 470 ULIS école

58 262

collégiens

(y compris Segpa)

41 006

lycéens

dont **16 102**

lycéens professionnels

5 263

étudiants en post-bac de lycée

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

656

écoles et établissements du 2^d degré soit :

521 écoles

dont **495** écoles publiques et **26** écoles privées sous contrat

87 collèges

dont **78** collèges publics et **9** collèges privés sous contrat

48 lycées

dont **13** lycées d'enseignement général et technologique (**12** publics et **1** privé sous contrat)

15 lycées professionnels (**13** publics et **2** privés sous contrat)

20 lycées polyvalents (**18** publics et **2** privés sous contrat)

LES PERSONNELS

23 261

agents de l'éducation nationale

17 996 Enseignants

dont 7 816 enseignants dans le 1er degré (dont 528 dans le privé sous contrat)
10 180 enseignants dans le second degré (dont 748 dans le privé)

528 Personnels d'éducation et psychologues de l'éducation nationale

dont 336 conseillers principaux d'éducation
et 192 psychologues de l'éducation nationale

515 Personnels d'encadrement

dont 53 personnels d'inspection, 242 personnels de direction
et 220 personnels administratifs et techniques et d'encadrement

1 222 Personnels administratifs, techniques, santé, sociaux

dont 193 médecins et infirmiers, 85 assistants sociaux
et 944 personnels administratifs et techniques

3 000 Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

DOTATION POUR LA RENTRÉE 2025

Maintien des emplois d'enseignants du premier degré

- 6 emplois d'enseignants pour le second degré

+ 1 emploi d'administratif

+ 1 emploi de CPE

+ 9 postes d'assistants d'éducation

A photograph of a modern school building with a courtyard. The building has white walls and a prominent vertical brick pillar. The courtyard is filled with green palm trees and a lawn. The sky is blue with some clouds.

Partie 1

La préparation de la rentrée 2025

1 La démographie scolaire poursuit sa baisse modérée

L'ESSENTIEL

À la rentrée 2025, les écoles et établissements scolaires publics et privés sous contrat de l'académie devraient compter 217 090 élèves (-580 élèves par rapport la rentrée 2024), soit une baisse des effectif de 0,3%.

DANS LE PREMIER DEGRÉ

Tous niveaux confondus, les écoles de l'académie devraient accueillir 500 élèves de moins à la rentrée 2025 par rapport à la rentrée 2024 (-0,4%). La baisse d'effectifs en 2025 est portée essentiellement par le niveau élémentaire. La hausse prévue en maternelle (+0,4%) ne compense pas baisse en élémentaire (-1%).

En maternelle

Les classes préélémentaires se distingueraient par une légère hausse des effectifs (+170 élèves), soit +0,4%, après +0,2% en 2024.

Les hausses d'effectifs concerneraient davantage les enfants âgés de 4 ans en 2025 (+210 soit +1,6%), qui sont nés en 2021.

En élémentaire

Les classes élémentaires compteraient 710 élèves de moins qu'en 2024 (soit -1% par rapport à 2024).

La grande majorité des élèves scolarisés en élémentaire sont nés entre 2015 et 2019, des générations de moins en moins nombreuses dans l'évolution de la courbe des naissances réunionnaises.

Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire

Les unités localisées pour l'inclusion Scolaire (Ulis école) accueilleraient 1 510 élèves, soit une quarantaine de plus qu'à la rentrée 2024 (+2,4%).

DANS LE SECOND DEGRÉ

99 000 élèves sont attendus dans le second degré en 2025. Les effectifs devraient connaître une baisse de -0,3%, (soit 270 élèves de moins qu'à la rentrée précédente). La tendance à la baisse des effectifs se poursuit, mais à un rythme modéré.

En collège (y compris SEGPA et ULIS)

Les collèges scolariseraient 58 600 élèves, soit 340 de plus qu'en 2024 (+0,6%). L'évolution attendue pour 2025 rompt ainsi avec la tendance baissière amorcée depuis la rentrée 2020. Seuls les effectifs des classes de cinquième baisseraient (-210, -1,5%) du fait de la présence de la génération creuse de 2012. Cette baisse ne compensera pas les hausses attendues en sixième (+260, +1,9%) et en quatrième (+190, +1,4%). Les effectifs des classes de troisième, des ULIS et des SEGPA se stabiliseraient.

Au lycée d'enseignement général et technologique (LEGT)

Avec 24 900 élèves, les formations d'enseignement général et technologique de lycée compteraient 380 élèves de moins en 2025. La baisse des effectifs, s'explique par la présence de générations moins nombreuses.

Au lycée professionnel

Les formations professionnelles sont également touchées par une baisse de 1,4% des effectifs des générations scolarisables (-230 inscrits).

DANS LE POST-BAC DE LYCÉE

Les formations post-baccalauréat compteraient 5 450 étudiants en 2025 (+190 inscrits, soit +3,5% par rapport à 2024).

2 Les moyens pour la rentrée 2025

L'ESSENTIEL

Dans un contexte global de baisse d'effectifs, l'académie bénéficie pour l'année 2025-2026, d'un maintien global des moyens d'enseignement attribués par le ministère.

Par ailleurs, le Gouvernement prévoit, au niveau national la création de 2 000 postes d'accompagnants d'élèves en situation de handicap, dont la répartition entre académies n'est pas encore connue.

DANS LE PREMIER DEGRÉ

Le maintien des moyens d'enseignement dans le premier degré s'inscrit dans la perspective d'une année scolaire 2025-2026 qui sera à nouveau marquée par une diminution du nombre d'élèves de l'ordre de 0,5%, poursuivant une tendance démographique observée depuis plusieurs années.

La baisse de 470 élèves prévue dans le premier degré public permettra de dégager des moyens pour répondre aux priorités pour l'école dans l'académie :

- L'accompagnement de l'école inclusive.
- Le renforcement des pôles de remplacement.

DANS LE SECOND DEGRÉ

La baisse de 6 moyens d'enseignement dans le second degré public est décidée dans un contexte de baisse de 0,5 % des effectifs.

La baisse de 485 élèves prévue dans le second degré public permettra de dégager les moyens pour :

- Conforter les groupes de besoin en 6e et 5e sur la totalité de l'horaire hebdomadaire en mathématique et en français.
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement en 4e et 3e.
- Poursuivre le développement de la carte des formations de l'enseignement professionnel.

Conforter l'enseignement de la langue vivante régionale en collège et en lycée.

Accompagner la politique nationale et académique d'inclusion scolaire.

Par ailleurs, prolongeant les mesures mises en oeuvre en faveur de l'amélioration du climat scolaire, 1 poste de conseiller principal d'éducation (CPE) sera créé à la rentrée 2025, ainsi qu'9 postes d'assistants d'éducation.



Partie 2

Des élèves qui réussissent

3 Les évaluations à mi-parcours au CP

L'ESSENTIEL

À la suite des évaluations nationales de rentrée, le dispositif au CP prévoit une nouvelle phase d'évaluation en milieu d'année, en français et en mathématiques, afin d'apprécier la progression des élèves. Dans l'académie, ces évaluations se tiendront du 27 janvier au 7 février 2025.

UN POINT D'ÉTAPE CP

Les évaluations CP sont des évaluations nationales qui s'adressent à tous les élèves de CP.

Elles visent à fournir des points de repère quant à la maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques, plus particulièrement dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

À la suite des évaluations de rentrée, le dispositif au CP prévoit une nouvelle phase d'évaluation en milieu d'année. Ce point d'étape doit fournir aux enseignants des repères actualisés sur les progrès réalisés par les élèves, en complément des observations conduites en classe. Ces nouveaux repères permettent de répondre de manière soutenue aux besoins des élèves.

Ce point d'étape doit permettre aux équipes pédagogiques d'apprécier les progrès et de définir les ajustements à apporter à l'accompagnement des élèves.

L'INFORMATION AUX PARENTS

Les parents sont informés des résultats de leur enfant. La fiche de restitution des résultats de l'élève a été modifiée. Les compétences ont été regroupées par familles et les résultats sont présentés sous la forme d'un radar décrivant le profil de l'élève.

LE DÉROULEMENT DES ÉVALUATIONS

L'évaluation prend la forme d'un seul livret d'exercices par niveau - en français et en mathématiques - à remplir par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves en situation de handicap.

En français

Les situations proposées portent sur le passage de l'oral à l'écrit, la reconnaissance de lettres, la phonologie, la compréhension orale et écrite et la lecture à voix haute. L'évaluation se déroule en 3 séquences avec des modalités de passation collective et individuelle. Les activités d'évaluation des compétences en lecture requièrent un temps de passation individuelle. La durée de travail effectif de l'élève est estimée à 8 min pour la première séquence et 10 min pour la deuxième séquence. La troisième séquence correspond aux deux épreuves individuelles dont la durée est fixée à 2 min. Un temps supplémentaire pour les explications et les exemples est à prévoir.

En mathématiques

Les situations d'évaluation portent sur les nombres, le calcul en ligne lié à des situations d'addition et de soustraction et la résolution de problèmes. La passation est découpée en 2 séquences. La durée de travail effectif de l'élève est estimée à 8 min pour la première séquence et 13 min pour la deuxième séquence. Un temps supplémentaire pour les explications et les exemples est à prévoir.

4 Deux semaines de stage en juin pour les élèves de seconde

L'ESSENTIEL

Du 16 au 27 juin 2025, les lycéens de seconde générale et technologique accompliront une séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales. Chaque lycée pourra ainsi approfondir sa découverte des métiers et être aidé à préparer ses choix d'orientation.

UNE SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE POUR PRÉPARER SES CHOIX D'ORIENTATION

Instauré en 2024, le stage de seconde est reconduit cette année.

En 2025, il aura lieu du 16 au 27 juin. Il est obligatoire dans les établissements scolaires publics relevant du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Agriculture, ainsi que dans les établissements d'enseignement privé sous contrat.

Ce stage (appelé aussi « séquence d'observation ») de 2 semaines consécutives en milieu professionnel est destiné à approfondir la découverte par les élèves des métiers et à réfléchir à leurs choix d'avenir.

L'objectif est d'améliorer la politique d'orientation des jeunes et de rendre toujours plus dynamique le lien entre l'école et les entreprises.

L'ORGANISATION DE LA SÉQUENCE D'OBSERVATION

Il peut éventuellement être divisé en deux périodes sur deux lieux d'accueil pour l'élève. Celui-ci a ainsi l'opportunité de découvrir divers domaines professionnels ou deux environnements professionnels différents dans un même domaine.

Il est aussi possible d'accueillir des groupes d'élèves qui effectuent leur stage au sein d'une même entreprise, d'une même association ou d'un même organisme public, ce qui permet l'organisation de parcours au sein des dites structures.

La signature d'une convention est obligatoire. La convention doit être signée par le chef d'établissement où est inscrit l'élève, par le responsable de la structure d'accueil et par l'un des représentants légaux quand l'élève est mineur.

DES OFFRES DE STAGE PROPOSÉES SUR LA PLATEFORME 1JEUNE1SOLUTION

Cette année encore, des offres de stage seront accessibles aux élèves et à leur famille sur le site web 1jeune1solution.gouv.fr. Une nouvelle version de la plateforme est en cours de construction.

En 2024, plus de 85% des élèves de seconde de l'académie avaient trouvé un lieu d'accueil pour effectuer leur stage de seconde.

5 Le nouveau parcours différencié en terminale professionnelle

L'ESSENTIEL

L'organisation de l'année de terminale de bac pro évolue cette année, afin de préparer les élèves à leur projet post-bac pendant six semaines : soit pour une insertion professionnelle, soit pour une poursuite d'études. L'objectif est d'accompagner chaque lycéen professionnel dans ses choix d'avenir.

PRÉPARER L'APRÈS-LYCÉE PROFESSIONNEL

L'ambition de la réforme des lycées professionnels est de mieux insérer les élèves diplômés et mieux accompagner ceux qui souhaitent poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur.

Pour cela l'année de terminale est adaptée au projet de chacun : à compter de cette année, les six dernières semaines de l'année de terminale des lycéens de bac professionnel sont réorganisées en un parcours différencié de préparation vers l'insertion ou vers la poursuite d'études.

Les deux parcours ont été présentés aux lycéens en début d'année de terminale et ils sont amenés à réfléchir à leur projet professionnel, notamment lors des heures de soutien au parcours. L'inscription dans l'un ou l'autre parcours se fait au terme d'un entretien à l'issue du dernier conseil de classe précédant le parcours.

UNE ANNÉE DE TERMINALE SUR MESURE

L'année de terminale est transformée pour les lycéens professionnels :

- Ils passent des épreuves du baccalauréat plus tôt dans l'année scolaire.
- Ils disposent d'un accompagnement personnalisé pour mieux comprendre le marché du travail, les attentes des employeurs et connaître les outils et services à leur disposition.

- Ils choisissent la fin de l'année scolaire la plus pertinente en fonction de leur projet professionnel : un dernier stage pour ceux qui prévoient une insertion directe dans l'emploi après le baccalauréat, ou des cours intensifs pour ceux qui souhaitent poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.

LE PARCOURS DIFFÉRENCIÉ

Le parcours se déroule après les épreuves ponctuelles du baccalauréat professionnel (entre le 21 et le 30 mai 2025 dans l'académie).

Pour ceux qui envisagent une insertion dans l'emploi dès l'obtention du diplôme

La durée des stages sera augmentée de plus de 50 %, le dernier stage de l'année ayant vocation à favoriser une insertion directe dans l'emploi.

Pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs études après le diplôme

Ils suivront quatre semaines de cours intensifs d'enseignements généraux et professionnels adaptés pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur.

Quel que soit le parcours choisi, chaque élève réalisera 6 semaines minimum de stage durant l'année de terminale. Le temps de stage sera de 6 à 12 semaines au total selon le projet de l'élève.

Le parcours différencié

EN CLASSE DE TERMINALE PROFESSIONNELLE

HEURES DE SOUTIEN AU PARCOURS

SECONDE **30h** PREMIÈRE **28h** TERMINALE **33h**

+

**PARCOURS
DIFFÉRENCIÉ**

LES ÉTAPES DE L'ANNÉE

De septembre à février
(tout au long du 1^{er} semestre)

1

Présentation du parcours différencié

- **Présentation des deux parcours :**
 - ↳ Préparation à la poursuite d'études supérieures
 - ↳ Préparation à l'insertion professionnelle
- **Poursuite de l'accompagnement** des élèves dans la réflexion sur leur projet post-bac pendant les heures de soutien au parcours.

En janvier

2

Avant le conseil de classe

- **L'élève ou sa famille** (s'il est mineur) **renseigne la fiche de dialogue** distribuée pour indiquer son choix de parcours.

De février à avril

3

Pendant et après le conseil de classe

- **Inscription de la recommandation** du conseil de classe sur la fiche de dialogue.
- **Organisation d'un entretien** en cas de désaccord entre le choix de l'élève et celui du conseil de classe.
- **Enregistrement** (par le chef d'établissement) **du parcours choisi par l'élève** dans la base élève-établissement.

De mi-mai à début juillet
(durant 6 semaines)

4

Mise en œuvre du parcours différencié

- avec la **Préparation à la poursuite d'études supérieures :**
 - ↳ **25h/semaine** d'enseignement et d'accompagnement (composé de 2/3 de renforcement disciplinaire et méthodologique et de 1/3 de développement des compétences psychosociales).
 - ↳ **5h/semaine** de travail personnel.
- avec la **Préparation à l'insertion professionnelle :**
 - ↳ **en PFMP** (Périodes de formation en milieu professionnel).

6 Accompagner les projets d'orientation et encourager la persévérance scolaire

L'ESSENTIEL

Favoriser l'égalité des chances est un enjeu central de la politique d'orientation inscrite au cœur des réformes du système éducatif. Accompagner les élèves dans leur choix d'orientation, c'est les préparer à faire des choix de formation et leur donner les repères et outils pour qu'ils puissent s'adapter aux évolutions du monde du travail et trouver leur place en fonction de leurs talents et de leurs aspirations. C'est aussi prévenir l'échec scolaire, lutter contre l'autocensure et développer l'ambition scolaire.

LA SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La semaine de la persévérance scolaire se déroulera cette année du 31 mars au 4 avril 2025.

Un séminaire régional, organisé le 2 avril à Moca (Saint-Denis) et le 3 avril au lycée Antoine Roussin (Saint-Louis), présentera les conclusions de la recherche-action « Les alliances éducatives pour la prévention du décrochage scolaire à la Réunion ». Ce projet, soutenu conjointement par le conseil régional et la région académique, est conduit d'une part par Lucy Bell, enseignante-chercheuse de l'université de Nantes, et Thierry Berthet, directeur de recherche CNRS au LEST (Aix-Marseille Université) et Frédérique Weixler, IGESR, d'autre part, auprès des acteurs de terrain.

Le 4 avril, les participants se retrouveront pour dessiner les lignes directrices d'un plan d'action pluriannuel et pour développer la contribution des alliances éducatives à la persévérance scolaire des jeunes Réunionnais.

LA SEMAINE DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

En 2025, la semaine académique des cordées de la réussite se déroule du 14 au 18 avril. À cette occasion, de nombreuses actions d'accompagnement proposées par les Cordées de la réussite de l'académie seront valorisées, afin d'amplifier le déploiement des Cordées envers les publics prioritaires (élèves scolarisés en éducation prioritaire, en lycée technologique et professionnel).

Le but des Cordées de la réussite est de lutter contre l'autocensure des élèves par un accompagnement continu dès la classe de 4e. Des établissements encordés et des établissements têtes de cordée mettent en place des actions pour donner à chaque élève les moyens de sa réussite dans l'élaboration de son projet d'orientation, quel que soit le parcours envisagé, poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou insertion professionnelle.

7 Parcoursup pour accéder à l'enseignement supérieur

L'ESSENTIEL

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur. Elle permet aux lycéens de terminale de candidater parmi 24 000 formations de l'enseignement supérieur proposant pour l'essentiel des diplômes nationaux ou d'établissement validés par l'Etat.

LES NOUVEAUTÉS 2025

Plus d'informations sur les débouchés professionnels

Évolution majeure en 2025, la plateforme apporte de nouvelles données sur les taux d'insertion professionnelle et les poursuites d'études. 75 % des formations présentes sur Parcoursup proposent des données sur l'insertion professionnelle. Ces informations qui étaient limitées aux BTS et licences professionnelles sont désormais étendues aux licences générales, BTS agricoles, écoles d'ingénieurs, de commerce et de management.

Une carte d'identité pour chacune des formations et un livret pratique

Cette carte d'identité permet de retrouver sur une seule fiche toutes les caractéristiques de la formation : le statut de l'établissement ; le caractère sélectif ou non de la formation ; le nombre de places disponibles ; la détention du label ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; l'éligibilité aux bourses.

Un livret pratique « Les bons réflexes pour choisir sa formation » est aussi proposé cette année. Élaboré par des acteurs de l'enseignement supérieur, il est disponible dans l'espace « Ressources ».

De nouvelles informations dans la fiche « Formation »

- « Comprendre les critères d'analyse des candidatures » en consultant le rapport sur l'examen des candidatures de la session précédente, qui indique les critères d'analyse utilisés, leur niveau d'importance, des informations précises sur le profil des candidats admis.

- « Visualiser les chiffres d'accès à la formation » permet de consulter le profil des lycéens qui ont pu recevoir des propositions ou qui ont intégré la formation au cours des 3 dernières années (par type de baccalauréat, général, technologique, professionnel). Ce profil précise le choix de parcours au lycée (spécialités) et le niveau scolaire en classe de terminale.

FOCUS

Calendrier de la procédure Parcoursup

15 janvier 2025 : début des inscriptions et de la formulation des vœux sur Parcoursup.

13 mars : dernier jour pour formuler ses vœux.

2 avril : dernier jour pour compléter son dossier et confirmer ses vœux.

2 juin : début de la phase principale d'admission (réponses des formations).

Du 6 au 10 juin : classement des vœux en attente.

11 juin : début de la phase complémentaire (possibilité de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux).

À noter : Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat (16 au 19 juin pour les voies générale et technologique ; 26 juin pour la voie professionnelle).

10 juillet : fin de la phase principale d'admission

11 septembre : fin de la phase complémentaire

8 Favoriser l'engagement des jeunes

L'ESSENTIEL

Les apprentissages et expériences scolaires concourent à l'acquisition d'une culture de l'engagement, renforcée par des dispositifs tels que le Service national universel ou le rallye citoyen.

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Cette année encore le service national universel (SNU) est déployé dans l'académie.

Le SNU est un projet au service de la cohésion sociale, qui a pour finalités de faire vivre les valeurs et principes républicains, de renforcer la cohésion nationale, de développer une culture de l'engagement et d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes ayant entre 15 et 17 ans. Il se déploie en trois étapes : séjour de cohésion, mission d'intérêt général et engagement volontaire.

Les activités proposées aux jeunes concernent la citoyenneté, la cohésion sociale et la découverte des valeurs républicaines. Les missions, axées sur des thématiques locales comme l'environnement et la solidarité, ancrent les jeunes dans leur territoire. Le SNU permet également une prolongation de l'engagement via le service civique ou d'autres initiatives.

À La Réunion, 1 000 jeunes concernés par ce dispositif de mars à juillet 2025.

- 700 élèves issus de 28 classes de seconde et de première année de CAP, accompagnés par les équipes enseignantes, réaliseront leur séjour SNU dans le cadre de leur parcours d'engagement sur le temps scolaire.
- 300 jeunes, venant également des quatre coins de l'île, et s'inscrivant de façon volontaire, réaliseront quant à eux leur séjour en juin ou en juillet 2025.

Le SNU s'affirme encore cette année, comme un levier pour renforcer les liens sociaux et républicains tout en valorisant les spécificités locales.

LE RALLYE CITOYEN

Le Trinôme académique, instance réunissant académie, autorité militaire et association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) de l'océan Indien organise en avril 2025 la 9e édition du rallye citoyen engageant collégiens et lycéens des académies de la Réunion et de Mayotte.

Le rallye citoyen représente une opportunité privilégiée de promouvoir l'esprit de défense et de développer la notion de citoyenneté des participants autour d'ateliers civiques et sportifs. Les épreuves se dérouleront sur trois sites militaires, les lundi 14 (à la Base Navale Port des Galets), mardi 15 (au 2ème Régiment parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa) et le jeudi 17 avril (à la Base aérienne 181 à Sainte-Marie).

Chaque rallye mettra en compétition 10 équipes mixtes, et sera organisé autour d'une dizaine d'ateliers dans lesquels les candidats devront faire preuve à la fois d'adresse et de compétences de repérage/compréhension sur des thématiques liées à la défense et à la citoyenneté.

Avec l'appui de la réserve militaire, cette compétition amicale et ludique met en avant l'esprit de défense et le nécessaire travail de mémoire. Elle veut contribuer ainsi à renforcer, à travers l'école, le lien entre l'Armée et la Nation, qui constitue l'essence du Trinôme académique.

9

Vie associative et Jeunesse

L'ESSENTIEL

L'académie accompagne la jeunesse à travers des politiques publiques fortes dans les champs de la vie associative, de la jeunesse, de la citoyenneté, de l'engagement et du sport.

LE LABEL INFORMATION JEUNESSE

Au premier semestre 2025, La Réunion comptera 16 structures labellisées alors que jusqu'en décembre 2024, on recensait quatorze structures labellisées Information Jeunesse sur le territoire réunionnais, dont un Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) et treize « Structure Information Jeunesse » (SIJ).

Suite aux avis de la Commission régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative de La Réunion (CRJSVA) du 03 décembre 2024, le recteur a notifié la labellisation de deux nouvelles Structure Information Jeunesse.

Il s'agit de la Maison des Jeunes et de la Culture du Tampon et le Centre Social et Culturel Cœur Saignant porté par l'association Village Titan du Port.

Ces structures seront inaugurées au cours du premier semestre 2025. Par ailleurs, en complément des 16 SIJ, une expérimentation pour l'implantation de « Relais Information Jeunesse » sera lancée en 2025. Ces relais viendront, à une échelle plus micro-locale, en appui des SIJ.

Avec la campagne de labellisation qui se poursuit et qui vise à minima une SIJ dans chaque commune, ainsi que le Schéma Territorial de l'Information Jeunesse qui sera livrée au cours du premier semestre 2025, l'essaimage et la consolidation du réseau IJ réunionnais continue dans de très bonnes voies.

RÉFORME DES DIPLÔMES « ANIMATION SOCIO-CULTURELLE ET DU SPORT »

Dès janvier 2025, une nouvelle campagne d'habilitation des formations professionnelles dans le champ de l'animation socio-culturelle et du sport sera lancée par la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) pour

mettre en place les nouveaux diplômes en blocs de compétence.

Cette réforme des diplômes a été lancée dans l'objectif de simplifier la gestion administrative des organismes de formation, d'organiser une meilleure adéquation des compétences des diplômés avec les besoins des employeurs, de rendre possibles des parcours de formation destinés aux activités multi-employeurs, d'ouvrir de nombreuses possibilités de croisement entre plusieurs champs économiques (social, sportif, socio-culturel) pour répondre aux besoins des métiers porteurs (métiers de services aux personnes) et enfin d'ouvrir des correspondances de compétences entre plusieurs filières pour des personnes en recherche de reconversion professionnelle.

Les organismes de formation ont bénéficié d'une campagne d'information sur la mise en place de ces diplômes dès le mois de novembre par les services en charge de la formation de la DRAJES.

Ainsi, dans le champ de l'animation, la réduction des diplômes actuels et de leurs spécialités a donné naissance à un seul diplôme par niveau (par exemple pour le niveau 4, un seul BPJEPS animateur d'activités dans toutes structure de loisirs et socio-culturelle au lieu de 5 BPJEPS actuellement)

FOCUS

Au mois de mars 2025, une première session spécifique « direction des accueils collectifs des mineurs » est ouverte aux bacheliers du baccalauréat professionnel « animation petite enfance et personnes âgées » avec 100 heures de formation et 61 jours de stages.

Renseignements et inscriptions : contact@aprunformation.fr

10 L'éducation artistique, scientifique et culturelle pour tous

L'ESSENTIEL

Les domaines de l'éducation artistique et culturels sont nombreux et variés participent directement aux apprentissages des élèves comme à leur épanouissement. De nombreuses actions, concours, sont menés par l'académie avec la contribution de nombreux partenaires.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Ce second semestre s'annonce riche en événements artistiques et culturels avec des temps forts d'échanges et de restitutions lors des rencontres académiques de théâtre, danse, cinéma, conte, chorale, orchestre ; ou de présentation des projets soutenus par la DAC Réunion et la Région à travers les appels à candidature Projet artistique à rayonnement territorial et Résidence d'artiste en territoire scolaire qui ont permis de soutenir des projets académiques ou de circonscription d'envergure.

En parallèle des projets ADAGE et pass culture, l'académie développe, en partenariat avec de nombreuses structures culturelles et collectives, des projets interdisciplinaires de plus grande envergure, qui se déroulent sur une année scolaire.

- Ainsi, les TAAF sont à l'initiative des premières classes labellisées : 4 à 5 classes étudient chaque année les Terres australes et antarctiques français, leurs enjeux économiques, politiques, scientifiques.
- Depuis, la délégation académique de l'action culturelle (DAAC) a développé le dispositif « classe labellisée Patrimoine Nature Avenir », afin de favoriser l'étude du patrimoine naturel et culturel de proximité en s'attachant aux thématiques de l'océan, du volcan ou encore du bassin versant.
- En 2025, le Département propose à son tour de labelliser des classes développant un projet pluridisciplinaire en lien avec le futur musée de l'habitation et de l'esclavage. Ainsi, l'objectif du projet « Ambassadeurs du

musée » est de cibler chaque année 5 classes labellisées « Classe musée », qui pourront alors travailler toute l'année sur les thématiques du musée Villèle : La vie sur une habitation ; Révoltes et marronnages ; La traite négrière indianocéanique ; Les livres de couleurs ou encore Les femmes et l'esclavage.

PREAC ARTS NATURE CULTURE

Côté formation, le Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC) Arts Nature Culture, en partenariat avec la Direction des affaires culturelles, aura lieu fin mars-début avril et abordera cette année le volcan dans une approche croisée arts / sciences.

Cette formation de formateurs gratuite et ouverte aux personnels de l'éducation nationale comme de la culture et de l'éducation populaire se déroulera les 25 et 26 mars en présentiel à la Cité du volcan et les 2 et 9 avril en webinaire. La Réunion et Mayotte seront les sujets d'étude privilégiés mais le propos s'ouvre plus largement au volcanisme, à la colonisation sous-marine des laves et aux îles européennes volcaniques tout en (re) découvrant des grands auteurs comme Boris Gamaleya ou Jules Hermann.

JOURNÉE ACADÉMIQUE DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La troisième édition de la journée académique de l'éducation artistique et culturelle concernera les personnels d'encadrement et aura lieu à Saint Paul le 19 mars : partage d'expériences, tables rondes et ateliers ponctueront cet événement dont l'objectif est « l'éducation artistique et culturelle, son pilotage et ses liens avec les enseignements dans les premier et second degrés. »

FOCUS

Concours Grand oral percutant CNRS 2025.

Le CNRS et le ministère de l'Éducation nationale ont établi un partenariat national visant à préparer les lycéens à l'épreuve du Grand Oral du baccalauréat. Dans ce cadre, le concours « Chimie & physique étonnantes pour un Grand Oral percutant ! » s'adresse plus particulièrement aux élèves des classes de première et de terminale de la voie générale spécialité physique-chimie et de la voie technologique STL spécialité SPCL.

L'objectif est de permettre aux lycéens de se familiariser avec les codes de présentation d'un sujet scientifique. Ils auront à produire un oral argumenté et convaincant à l'instar de ce qu'ils auront à présenter lors de l'épreuve du Grand Oral du baccalauréat. Le sujet scientifique choisi par les élèves s'appuiera sur des articles rédigés par des scientifiques œuvrant au sein de laboratoires CNRS.

Les élèves présenteront, en classe et en petits groupes (3 élèves maximum), une prestation orale sur un sujet ou une problématique connexe à l'article choisi.

Inscriptions jusqu'au 7 avril 2025.

FOCUS

Le Prix de l'Excellence Économique (PEE) en STMG est un concours national prestigieux organisé par le ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec Citéco, la Banque de France, et l'IEDOM. Il a pour objectif de promouvoir l'excellence dans les enseignements d'économie et de gestion de la filière STMG.

Chaque année, ce concours invite les élèves de terminale STMG à réfléchir sur une thématique économique majeure à travers une épreuve de quatre heures.

L'édition 2024-2025 a mobilisé 10 844 élèves à l'échelle nationale, dont 577 élèves de 19 lycées de l'académie.

Le classement académique a distingué les 3 meilleurs élèves :

1. Andréa PLANAS – Lycée Marguerite Jauzelon (Saint-Denis)
2. Hugo GONTHIER – Lycée Antoine de Saint-Exupéry (Les Aviron)
3. Joey MAILLOT – Lycée Boisjoly Potier (Le Tampon)

Andréa PLANAS représentera l'académie lors de la finale nationale fin janvier 2025. La remise des prix nationaux aura lieu en mars 2025, dans le cadre de la Semaine de l'éducation financière. Les prix seront remis en octobre à l'Institut de France.

FOCUS

Printemps des poètes Kabar fonnkèr Marmay

En partenariat avec le Département, 20 classes de Langue vivante régionale de cycle 3 participent à la création d'un «Kabar fonnkèr marmay», dont l'objectif est de développer l'art oratoire, solliciter la créativité et développer l'imaginaire des élèves en prenant appui sur la langue et la culture régionales.

Les réalisations seront présentées lors d'un spectacle qui sera organisé le 29 mars 2025 dans le cadre du Printemps des poètes.

11

Se mobiliser pour la transition écologique

L'ESSENTIEL

L'éducation au développement durable (EDD) fait partie des missions de l'École. L'académie s'attache à favoriser l'engagement individuel et collectif pour une action concrète des élèves des écoles et des établissements.

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vendredi 28 mars 2025 : 4e édition du webinaire académique des éco-délégués

Des élèves, accompagnés par leurs professeurs, référents EDD d'établissement et personnels de direction pourront ainsi témoigner lors de ce webinaire des actions qu'ils portent à l'échelle de leur établissement dans le cadre de leur mission d'éco-délégué et les partager à l'échelle académique.

Lundi 26 mai 2025 : 5e édition de la journée académique de l'EDD (JAEDD) à Mascarin jardin botanique de la Réunion

Cet événement majeur du développement durable sur l'île de La Réunion est organisé en partenariat avec le Département de La Réunion et avec Mascarin Jardin Botanique de la Réunion.

La journée a pour objectif de valoriser les établissements et écoles labellisés en démarche de développement durable. Elle permet de tisser des synergies et des convergences entre le monde de l'éducation et les autres acteurs du développement durable à la Réunion pour fédérer le plus grand nombre autour d'actions et de projets qui engagent la jeunesse et tout un au service d'un développement aussi durable que désirable du territoire.

Des délégations de l'ensemble des écoles, des collèges et des lycées de toute l'académie et de nombreux partenaires associatifs et institutionnels seront présents.

Au programme :

- Un village EDD animé par des élèves éco-délégués et leurs professeurs référents EDD, ainsi que des partenaires, dont

des associations et des organismes qui présenteront des projets et des activités couvrant tous les objectifs du développement durable.

- Des conférences et des tables rondes tenues tout au long de la journée permettront d'aborder et d'approfondir des thématiques du développement durable.
- Le forum des éco-délégués.
- La cérémonie de remise des diplômes de labellisation École/ établissement en démarche de développement durable (E3D) et Territoire en démarche de développement durable. (T3D).
- La remise des prix « Coupe du potager de La Réunion ».

12 Encourager l'activité physique et sportive à l'école

L'ESSENTIEL

Après une année 2024 fortement colorée par l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, l'École s'attache à faire vivre désormais l'héritage de ces Jeux.

DEUX HEURES DE SPORT EN PLUS AU COLLÈGE EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

Les 2 heures supplémentaires de sport par semaine sont proposées aux collégiens les plus éloignés de toute pratique sportive.

En dehors de l'EPS, ce dispositif s'appuie sur des partenaires sportifs pour proposer, dans le cadre de l'accueil élargi de 8 h à 18 h dans les collèges de l'éducation prioritaire, une offre différente et ludique à des élèves qui connaissent, entre 11 et 14 ans, un véritable « décrochage sportif ».

À compter de la reprise de janvier, 10 nouveaux établissements scolaires viendront s'ajouter aux 7 collèges concernés par le dispositif depuis la rentrée scolaire.

LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'UNSS DANS LE CADRE DE L'HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

Mercredi 30 avril 2025 : Olympiades régionales des lycéen(ne)s

Le lycée Paul Vergès à Saint-Paul accueillera 800 élèves. Au programme : athlétisme (course de vitesse, relais et saut en longueur), basket 3x3, breakdance, lutte, volley-ball et volley assis, ateliers nutrition santé, olympisme et paralympisme, prévention santé, etc.

Mercredi 18 juin 2025 : Jeux Départementaux - Olympiades des Collégien(ne)s

1 000 élèves seront réunis à la plage de l'Étang-Salé pour partager de nombreuses activités : beach-volley, beach-soccer, beach-tennis, breakdance, lutte sur sable, ateliers nutrition santé, olympisme et paralympisme, prévention santé, etc.

Mardi 25 et mercredi 26 mars 2025 : Raid académique UNSS qualificatif au Raid national

350 élèves seront réunis dans le secteur Ouest pour participer à cette épreuve qualificative pour le raid national.

DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF DES ASSOCIATIONS SPORTIVES SANTÉ

Près de 30 AS « Santé » de l'académie développent des solutions de mise en activité attrayantes tant dans le cadre des enseignements en EPS que des séquences d'AS, en inscrivant l'élève dans un parcours santé cohérent et efficace sur le long terme.

L'objectif de ce programme de l'UNSS Réunion en direction de l'ensemble des publics scolaires est de préserver et renforcer la santé des élèves en leur permettant de s'épanouir par le sport. Il s'adresse notamment (mais pas uniquement) aux publics éloignés ou s'éloignant de la pratique physique et sportive (de plus en plus présents dans les établissements scolaires et en population générale).

FOCUS

Athlétisme Estival Événement international UNSS zone océan Indien

350 élèves du lycée La Bourdonnais (Maurice), de l'UNSS Mayotte, et des établissements AEF de la zone (Madagascar, Afrique du sud, Mozambique) seront accueillis dans l'académie pour l'Athlétisme estival qui se déroulera en avril 2025, sur le stade du Centenaire à l'Étang-Salé.

13 Favoriser la santé et le bien-être de chaque enfant

L'ESSENTIEL

À travers la démarche École promotrice de santé, l'académie prend appui sur la corrélation entre bonne santé, bien-être et réussite scolaire.

LA SEMAINE ACADÉMIQUE DE LA SANTÉ

Organisée du 7 au 11 avril 2025 par l'académie, la Semaine de la santé est l'occasion de valoriser des actions et des dynamiques portées par les écoles et les établissements scolaires en faveur du bien-être des élèves.

Le thème choisi cette année est «Être acteur de sa santé»

La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être. La promotion de la santé à l'école s'appuie sur une démarche globale et positive permettant de promouvoir le bien-être des élèves dans un environnement bienveillant favorisant un climat de confiance et de réussite. Elle doit renforcer les attitudes favorables à la santé pour tous les élèves et, pour certains, répondre aux problèmes de santé rencontrés ou prévenir des comportements à risque.

Ainsi, au cours de la Semaine académique de la Santé, des écoles et établissements scolaires mèneront des actions pour mieux faire connaître la palette d'activités pédagogiques menées tout au long de l'année (en matière d'hygiène, d'alimentation, de pratique sportive, etc.). Les associations de sport scolaire, USEP et UNSS, sont également parties prenantes de cette semaine.

Mercredi 9 avril 2025 au stade Plateau Sportif de cité scolaire Bouvet

Cette grande manifestation est organisée dans le cadre de la semaine de la santé par le rectorat, l'USEP et l'UNSS, avec l'appui de l'ARS, de la préfecture, de la Région et de la

Mairie de St Benoît. Au programme : ateliers sportifs multi-activités, ateliers d'information et de prévention sur la nutrition, les addictions, les compétences psycho-sociales, etc.

La matinée se terminera par la cérémonie de remise des Labels EDUSANTÉ dans le cadre de l'École promotrice de santé, aux écoles, collèges et lycées engagés dans cette démarche.

SERVICE SANITAIRE DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ

Copiloté par l'ARS et le rectorat, un service sanitaire obligatoire et validant a été créé en 2018 pour tous les étudiants en santé: médecine (3ème année), soins infirmiers (2ème année), maïeutique (4ème année) et kinésithérapie (3ème année) dont les objectifs sont :

- d'initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire.
- de permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales.
- de favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées.
- d'intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé.

Cette année, 432 étudiants en santé seront accueillis du 24 au 28 mars et du 28 avril au 02 mai 2025 dans 132 écoles et 61 établissements du second degré (50 collèges et 11 lycées professionnels).

Ils interviendront auprès des élèves, à la demande des établissements et écoles, sur les thématiques suivantes : prévention des conduites addictives, utilisation raisonnée des écrans, nutrition / activité physique, ergonomie (gestes et postures), la santé et l'environnement (qualité de l'air, qualité de l'eau, prévention solaire).

VACCINATION CONTRE LES PAPILLOMAVIRUS HUMAINS (HPV)

Pilotée par l'ARS, en lien avec le rectorat et les centres de vaccination, la campagne de vaccination des élèves scolarisés en classe de 5e est poursuivie dans les collèges.

Afin d'améliorer le taux d'élèves vaccinés en milieu scolaire, une nouvelle organisation de la campagne de vaccination contre les HPV est mise en place par l'ARS.

La vaccination complète (2 doses) en est organisée en deux ans :

- cette année scolaire la première dose en 5e.
- et l'année prochaine le rappel en classe de 4e.

CARDIE

Semaine de l'innovation Séminaire «Coopérer pour mieux apprendre»

La Cellule académique pour la recherche, le développement, l'innovation et l'expérimentation (CARDIE) de l'académie organise la semaine de l'innovation 2024-2025 qui se tiendra du 17 au 21 février sur le thème « Coopérer pour mieux apprendre à l'École ».

À cette occasion, un séminaire est organisé avec en invitée d'honneur Céline Buchs, docteure en psychologie sociale, formatrice d'enseignants et chargée de recherche à l'Université de Lausanne dans le champ de la coopération.

Tout au long de la semaine : des conférences, un accompagnement des porteurs de projets innovants, des ateliers participatifs et des formations inter-catégorielles sont programmés.



Annexe

QUELQUES TEMPS FORTS

DU SECOND SEMESTRE

JANVIER

- 15 Parcoursup : ouverture des inscriptions
- 21 Reprise des classes
- 22 Journée franco-allemande
- 24 Journée internationale de l'éducation

FÉVRIER

- 11 Journée internationale des femmes et des filles de science
- 17 au 21 Semaine académique de l'innovation
- 21 Journée internationale de la langue maternelle
- 21 Finale du concours académique de dictée bilingue créole français

MARS

- 08 Journée internationale des droits des femmes
- 13 Parcoursup : dernier jour pour formuler ses vœux
- 17 au 22 Semaine du jardinage pour les écoles
- 20 Journée de la langue française
- 24 au 29 36e édition de la Semaine de la presse et des médias dans l'école
- 28 4e édition du webinaire académique des éco-délégués
- 31 au 04/04 Semaine académique de la persévérance scolaire

AVRIL

- 04 Finale académique du concours C.Génial collège. L'équipe lauréate participera à la finale nationale à Paris, en mai 2025
- 07 au 11 Semaine académique de la santé sur le thème « Être acteur de sa santé »
- 14 au 18 Semaine académique des cordées de la réussite
- 14, 15, 17 9e édition du Rallye citoyen
- 21 au 26 et 28 au 30 Épreuves écrites du domaine général du baccalauréat professionnel
- 23 Séminaire académique eTwinning, sur le thème du patrimoine (naturel et culturel).

MAI

- 22** Remise des prix du concours Chimie & physique pour un Grand oral percutant aux deux équipes lauréates à l'observatoire atmosphérique du Maïdo
- 26** 5e édition de la Journée académique de l'EDD à Mascarin jardin botanique de La Réunion

JUIN

- 01** Journée mondiale des parents
- 02** Parcoursup : début de la phase d'admission
- 03 au 06** Épreuves d'évaluation des compétences expérimentales du baccalauréat
- 11** Parcoursup : début de la phase d'admission complémentaire
- 13** Épreuves écrites anticipées de français (1ère) du baccalauréat
- 16** Épreuve de philosophie du baccalauréat
- 16** Journée de valorisation des Chefs d'oeuvre
- 16 au 27** Période stage d'observation de seconde
- 17 au 19** Épreuves écrites de spécialité du baccalauréat
- 23 au 27** Épreuve du Grand oral du baccalauréat
- 26** Épreuve de prévention, santé et environnement du baccalauréat professionnel
- 26 et 27** Épreuves écrites du diplôme national du Brevet

JUILLET

- 02** Remise du diplôme du Brevet d'initiation à l'aéronautique à la base aérienne 181
- 04** Résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel
- 07 et 08** Épreuves du second groupe du baccalauréat général et technologique
- 10** Parcoursup : fin de la phase principale



www.ac-reunion.fr